Image not found or type unknown

Solde de tous compte puis arret de travail

Par **Gerome75017**, le **17/10/2022** à **13:03**

Bonjour j'ai signé mon solde de tous compte jeudi 13 oct dernier jour travailler mais mon contrat saisonnier s'arrêter samedi ou la société été fermé j'ai vu mon médecin Sami 15 octobre qui m'a arrêté 15 jour pour une dépression est ce que je fais toujours parti de la société et qui me paye j'ai 9 mois en contrat saisonnier et 4 mois en cdd remplacement.merci de m'éclairer

Par **P.M.**, le **17/10/2022** à **13:25**

Bonjour,

Si votre contrat est arrivé à son terme, vous ne faites plus partie de l'entreprise, vous devriez percevoir les indemnités journalières de la Sécurité Sociale...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés